
De: Geipan

Envoyé: lundi 27 juin 2011 08:55

À:

Objet: RE: Observation annecy le vieux le 13/06/2011 vers 23h - information ISS

Cher Monsieur,
Nous étions arrivés à la même possibilité, soit un passage de l'ISS.
Merci pour cette transmission,

Vous serez, bien sûr, informé en priorité du classement du cas lorsque celui-ci interviendra.

Bien cordialement,

GEIPAN

Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

Direction Adjointe du

Centre Spatial de Toulouse

Centre National d'Etudes Spatiales

18 Avenue BELIN

31401 TOULOUSE CEDEX 9

Boîte Postale Interne 2911

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

<http://www.geipan.fr>

De :

Envoyé : samedi 25 juin 2011 07:56

A : Geipan

Objet : Observation annecy le vieux le 13/06/2011 vers 23h - information ISS

Bonjour. Quelqu'un vient de me proposer la solution suivante, si cela peut vous aider.

Cordialement

Bonsoir

Concernant l'objet lumineux en déplacement dans le ciel à l'origine de cette « **Observation annecy le vieux le 13/06/2011 vers 23h** », il est raisonnable d'intégrer dans votre réflexion les éléments qui suivent.

Compte tenu de votre récit illustré, très attentivement "épluché", probablement reconnaîtrez vous cette vue aérienne :

... ainsi qu'un possible coin fumeur extérieur... si vous fumez ... et notamment avant d'aller vous coucher :

On en déduit les coordonnées du lieu d'observation (**L. d'O. à Annecy-le-Vieux**) :

- Latitude : °
- Longitude :
- Altitude : 520 m AMSL

Or le lundi soir 13 juin 2011 la Station Spatiale Internationale (ISS) a inscrit sa trajectoire sur la voûte céleste de ce lieu, de l'horizon Ouest-Sud-Ouest, à 23:26:18, à l'horizon Est-Nord-Est, à 23:36:47 horaire d'été GMT+2 (source : Heavens Above) :

Nota : Attention, lorsque l'on consulte une carte céleste il faut l'imaginer au-dessus de soi >>> imaginez en regardant l'image ci-dessus que votre écran de PC est accroché au plafond, dirigé vers le sol, et correctement orienté par rapport aux quatre points cardinaux.

Passée très proche de votre zénith, au-dessus de votre lieu d'observation à un angle d'élévation de 85°, le phénomène de perspective a engendré la perception visuelle que l'ISS perdait de l'altitude, piquait vers le sol, lors de son éloignement vers votre horizon Est-Nord-Est.

En outre, la lumière solaire réfléchiée par l'ISS, particulièrement intense ce soir-là avec une magnitude apparente de -3.5, a évidemment diminué en traversant une couche atmosphérique plus épaisse alors que ce satellite, dans son éloignement, se trouvait bas sur votre horizon Est-Nord-Est.

Voici la projection au sol de ce passage, avec la localisation du lieu d'observation :

Ces différents éléments, qui "collent" avec votre récit illustré, donnent à penser qu'ISS fut à l'origine de votre observation, ce que, j'imagine, le GEIPAN devrait être en mesure de confirmer ultérieurement.

P.S. : Si vous souhaitiez savoir quels satellites observer, quand et dans quel secteur de votre voûte céleste, voici un lien qui devrait vous être utile

<http://www.heavens-above.com/?Lat=45.924111&Lng=6.140667&Alt=520&Loc=L.+d%27O.+%E0%A0+Annecy-le-Vieux&TZ=CET>

Cordialement,

De:
Envoyé: vendredi 17 juin 2011 11:38
À: Geipan
Objet: Re: Coordonnées gendarmerie

Bonjour, je reviens de la gendarmerie, tout est rentré dans l'ordre! Ils étaient désolés, il n'ont jamais eu ce type de cas à prendre en déposition. J'ai donc mon pv, que je vous envoie, dans plusieurs mails(trop lourd en un seul)avec les autres pièces, le temps de les scanner.

Merci beaucoup pour votre aide, et vos conseils ! le mail que j'ai emmené avec moi à beaucoup simplifié les choses, je l'avoue!

Cordialement.

Le 16 juin 2011 à 16:38, Geipan a écrit :

>
> Bon courage.
> Si vous voulez les appeler avant de vous y rendre (afin de vous éviter
> le numéro de la brigade d'Annecy le Vieux : Tél

> Bien cordialement,

> GEIPAN
> Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non
> identifiés

> Direction Adjointe du
> Centre Spatial de Toulouse
> Centre National d'Etudes Spatiales
> 18 Avenue BELIN
> 31401 TOULOUSE CEDEX 9
> Boîte Postale Interne 2911

> Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82 <http://www.geipan.fr>

> À : Geipan
> Objet : Re: témoignage observation.

> Le 16 juin 2011 à 16:19, Geipan a écrit :

>>
>> Mais êtes vous sûr qu'un PV sera établi ? Avez-vous rappelé la gendarmerie ?

> Non, je vais y retourner directement, et leur montrer votre mail, en leur demandant d'établir un pv. Je ne vous cache pas que j'ai été passablement désapointé par l'accueil que j'ai eu.

> J'ai réfléchi trois jours avant de me décider, et j'ai vraiment eu l'impression de

[Impression de la date]

ne pas être pris au sérieux. Qu'à cela ne tienne, ce n'est pas grave. J'y retourne demain, et si je n'ai pas de pv, et bien, tant pis, je vous enverrai mon témoignage en l'état.

>
> Cordialement.

>
>>
>> -----
>> De :
>> Envoy
>> À : Geipan
>> Objet : Re: témoignage observation.

>>
>> Merci pour votre réponse rapide.
>>
>> J'attends donc le pv de la gendarmerie pour vous adresser mon dossier.

>>
>>
>> Cordialement.

>>
>> Le 16 juin 2011 à 14:01, Geipan a écrit :

>>>
>>> Cher Monsieur,
>>> Effectivement, cela n'est pas tout à fait normal. Vous pouvez peut-être les rappeler et leur lire les premières lignes du mail ci-dessous qui font référence à la convention qui lie le GEIPAN et la Gendarmerie Nationale. Elle indique clairement que vous devez déposer un PV...Vous pouvez également leur communiquer notre numéro de téléphone, je suis tout à fait à leur disposition pour le leur expliquer.

>>>
>>>
>>> Nous vous remercions d'avoir porté à notre connaissance votre témoignage d'observation. Si vous pensez avoir été témoin direct d'une observation non identifiée, il est possible que le GEIPAN ouvre un dossier.

>>>
>>> Le GEIPAN est lié à la Gendarmerie Nationale par une convention de fonctionnement (PROTOCOLE CNES/DGGN (DCT/DA/2011-0005976 -DGGN/DOE/SDDOP 30840).

>>>
>>> Il est indispensable, si vous résidez dans une zone couverte par la Gendarmerie Nationale, que vous vous rendiez dans votre brigade locale afin que les gendarmes puissent établir un Procès Verbal de renseignement administratif enrichi de votre d'audition. Cette démarche permet de donner un grand poids à votre témoignage, ainsi que l'ouverture très rapide par les gendarmes d'une enquête administrative locale auprès des aéroports, services météo etc. En cas de difficulté, vous pouvez faire référence au protocole mentionné ci-dessus et produire ce mail pour appuyer votre démarche.

>>>
>>> Merci de remplir au préalable le formulaire intitulé "témoignage standard" qui va apporter des précisions utiles concernant votre observation. Il est téléchargeable sur la page d'accueil de notre site internet <http://www.geipan.fr> . Il permet de mieux situer le temps, l'espace et les conditions dans lesquelles l'observation a été faite.

>>>
>>> Nous vous conseillons de vous rendre, muni de ce document, à la gendarmerie, qui récupèrera ainsi des éléments utiles pour établir le PV. Une copie du Procès Verbal alors établi nous sera ensuite directement transmise.

>>>
>>> En l'absence de ces pièces, le GEIPAN ne sera pas en mesure de traiter votre cas d'observation, car il lui est indispensable de disposer de témoignages les plus concrets possibles.

>>>
>>> IMPORTANT : une ou plusieurs photos (format numérique JPEG, photos originales, non retravaillées), voire un film du phénomène observé (même remarque), ou un dessin illustrant votre observation seraient évidemment très appréciés.

>>>
>>> Très cordialement,
>>>
>>> GEIPAN

[Impression de la date]2

[Impression de la date]

>>> Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non
>>> identifiés
>>>
>>> Direction Adjointe du
>>> Centre Spatial de Toulouse
>>> Centre National d'Etudes Spatiales
>>> 18 Avenue BELIN
>>> 31401 TOULOUSE CEDEX 9
>>> Boite Postale Interne 2911
>>>
>>> Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82 <http://www.geipan.fr>

>>> À : Geipan
>>> Objet : témoignage observation.
>>>
>>> Bonjour, je m'apprête à vous envoyer mon témoignage concernant une observation au
dessus d'annecy le vieux, lundi 13 au soir. Je reviens de la gendarmerie, ou j'ai
voulu faire une déposition, mais je n'ai pu déposer qu'à l'oral, est ce la procédure
normale? on a juste prit mes coordonnées!
>>>
>>>
cordialement